

Explosion de vasque dans la salle de bain en pleine nuit

Par nadoo92, le 30/05/2011 à 16:55

Bonjour,

j'ai emmenager en janviert 2011, dans un apprtement et un mois apres le 24 fevrier mon vasque de salle de bain a exploser en pleine nuit et ni l'agence ni le proprietaire n'est venu constater et il me dise que tout est a mes frais.

îl veulent m'envoyer aux service contentieux alors que je ni suit pour rien. que doit-je faire??

Par mimi493, le 30/05/2011 à 20:48

Je ne vois pas comment ça peut exploser, un lavabo.

A vous de prouver que vous n'êtes pas responsable

[citation]il me dise que tout est a mes frais.

îl veulent m'envoyer aux service contentieux alors que je ni suit pour rien. [/citation] qui a payé le remplacement ?